POURCENTAGES DE RETRAIT MINIMAL ET MAXIMAL D'UN **FRV EN 2024**

Un fonds de revenu viager (FRV) est un compte enregistré qui vous verse un revenu provenant de vos placements de retraite immobilisés. L'objectif du FRV est de vous procurer un revenu de retraite la vie durant. Ainsi, il n'est pas possible de retirer tous les placements en une seule fois. Les FRV s'apparentent aux fonds de revenu de retraite immobilisés (FRRI) puisqu'ils vous donnent également le plein contrôle de vos placements et qu'ils prévoient un paiement minimal et un paiement maximal. La différence réside dans la façon dont le paiement maximal est calculé par rapport aux autres régimes. Dans certaines provinces, il se peut également que vous deviez transformer votre FRV en rente à l'âge de 80 ans. Voici un tableau indiquant les pourcentages de retrait minimal et maximal en 2024 par province.

Pourcentages de retrait minimal et maximal d'un FRV en 2024

Âge au 1er janvier 2024	Pourcentage de retrait minimal	Pourcentage de retrait maximal : Alberta, Colombie-Britannique, Ontario, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Saskatchewan	Pourcentage de retrait maximal : Québec, Manitoba, Nouvelle-Écosse	Pourcentage de retrait maximal : fédéral (incluant les territoires)/LNPP* (FRV/FRVR)
50	2,50 %	6,27 %	6,10 %	4,95 %
51	2,56 %	6,31 %	6,10 %	4,98 %
52	2,63 %	6,35 %	6,10 %	5,02 %
53	2,70 %	6,40 %	6,10 %	5,07 %
54	2,78 %	6,45 %	6,10 %	5,11 %
55	2,86 %	6,51 %	6,40 %	5,16 %
56	2,94 %	6,57 %	6,50 %	5,22 %
57	3,03 %	6,63 %	6,50 %	5,27 %
58	3,13 %	6,70 %	6,60 %	5,34 %
59	3,23 %	6,77 %	6,70 %	5,41 %
60	3,33 %	6,85 %	6,70 %	5,48 %
61	3,45 %	6,94 %	6,80 %	5,56 %
62	3,57 %	7,04 %	6,90 %	5,65 %
63	3,70 %	7,14 %	7,00 %	5,75 %
64	3,85 %	7,26 %	7,10 %	5,86 %
65	4,00 %	7,38 %	7,20 %	5,98 %
66	4,17 %	7,52 %	7,30 %	6,11 %
67	4,35 %	7,67 %	7,40 %	6,25 %
68	4,55 %	7,83 %	7,60 %	6,41 %
69	4,76 %	8,02 %	7,70 %	6,60 %
70	5,00 %	8,22 %	7,90 %	6,80 %

Pourcentages de retrait minimal et maximal d'un FRV en 2024

Âge au 1er janvier 2024	Pourcentage de retrait minimal	Pourcentage de retrait maximal : Alberta, Colombie-Britannique, Ontario, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Saskatchewan	Pourcentage de retrait maximal : Québec, Manitoba, Nouvelle-Écosse	Pourcentage de retrait maximal : fédéral (incluant les territoires)/LNPP* (FRV/FRVR)
71	5,28 %	8,45 %	8,10 %	7,03 %
72	5,40 %	8,71 %	8,30 %	7,29 %
73	5,53 %	9,00 %	8,50 %	7,59 %
74	5,67 %	9,34 %	8,80 %	7,93 %
75	5,82 %	9,71 %	9,10 %	8,33 %
76	5,98 %	10,15 %	9,40 %	8,79 %
77	6,17 %	10,66 %	9,80 %	9,32 %
78	6,36 %	11,25 %	10,30 %	9,94 %
79	6,58 %	11,96 %	10,80 %	10,68 %
80	6,82 %	12,82 %	11,50 %	11,57 %
81	7,08 %	13,87 %	12,10 %	12,65 %
82	7,38 %	15,19 %	12,90 %	14,01 %
83	7,71 %	16,90 %	13,80 %	15,75 %
84	8,08 %	19,19 %	14,80 %	18,09 %
85	8,51 %	22,40 %	16,00 %	21,36 %
86	8,99 %	27,23 %	17,30 %	26,26 %
87	9,55 %	35,29 %	18,90 %	34,45 %
88	10,21 %	51,46 %	20,00 %	50,83 %
89	10,99 %	100,00 %	20,00 %	100,00 %
90	11,92 %	100,00 %	20,00 %	100,00 %
91	13,06 %	100,00 %	20,00 %	100,00 %
92	14,49 %	100,00 %	20,00 %	100,00 %
93	16,34 %	100,00 %	20,00 %	100,00 %
94	18,79 %	100,00 %	20,00 %	100,00 %
95	20,00 %	100,00 %	20,00 %	100,00 %
96	20,00 %	100,00 %	20,00 %	100,00 %
97	20,00 %	100,00 %	20,00 %	100,00 %
98	20,00 %	100,00 %	20,00 %	100,00 %
99	20,00 %	100,00 %	20,00 %	100,00 %
100	20,00 %	100,00 %	20,00 %	100,00 %

* Loi sur les normes de prestation de pension

Ce document reflète l'opinion de l'Empire Vie à la date de publication. L'information contenue dans ce document est fournie à titre indicatif seulement et ne peut être considérée comme constituant des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou professionnels. L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie décline toute responsabilité quant à l'utilisation ou à la mauvaise utilisation de cette information, ainsi qu'aux omissions relatives à l'information présentée dans ce document. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.

MD Marque déposée de **L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie**. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est, Kingston ON K7L 3A8

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité[MD]

empire.ca info@empire.ca 1 877 548-1881

INS-996A-FR-02/24